

Chers parents,

J'espère que vous profitez pleinement de votre début d'été.

Vous trouverez dans cette circulaire les informations requises pour une bonne organisation de la rentrée.

Je vous souhaite un bel été.

Au plaisir de vous retrouver le lundi 1er septembre,

**Carine VOISIN**  
**Chef d'établissement**  
**Ecole Bossuet**

### **HORAIRES JOUR DE LA RENTREE**

**Lundi 1er Septembre 2025**

**8h30** pour les élèves d'élémentaire du CP au CM2

**9h00** pour les élèves de maternelle

<b>HORAIRES DURANT L'ANNEE</b>			
Site BOSSUET			
GARDERIE du matin	à partir de 7h30		
CLASSE	de 8h30 à 11h30	de 13h30 à 16h45	
ETUDE élémentaire et garderie maternelle			de 17h à 18h
GARDERIE DU SOIR			jusqu'à 19h00

Afin de maintenir un climat propice au travail, il est demandé de ne pas récupérer les enfants de l'étude avant 18h sauf cas exceptionnel et sur autorisation.

## REUNION DE RENTREE

La réunion de rentrée aura lieu le jeudi 18 septembre dans la classe de votre enfant

- 17h00 pour les parents de maternelle et de CP
- 18h00 pour les parents du CE1 au CM2

## VENTE DES REPAS

Merci de créditer le compte de votre enfant :

- Par carte bancaire via la plateforme *École Directe* :
- Les familles dont les élèves sont déjà scolarisés dans l'Ensemble scolaire conserveront leur code Ecole Directe
- Pour les nouvelles familles, les codes d'accès seront diffusés par mail le 27 août.
  - Par chèque à l'ordre de « *OGEC Edmond MICHELET* » en précisant au dos le nom et prénom de votre enfant
  - En espèces, à déposer au Service Comptabilité situé sur le site Bossuet.

Assurez-vous que le compte de votre enfant soit bien crédité avant chaque repas pris.

## LISTE DE FOURNITURES

Les **listes de fournitures scolaires** sont disponibles sur le site internet de l'école jusqu'à la rentrée [www.edmichelet-brive.org](http://www.edmichelet-brive.org)

## ASSURANCE SCOLAIRE

La Mutuelle Saint-Christophe (au plus tard le 16 septembre): l'information sera transmise sur *École directe* (possibilité de télécharger directement le document sur le site de la *Mutuelle Saint-Christophe*). Le montant de la cotisation est de 11,50 € par élève pour l'année 2025-2026 (règlement par chèque à l'ordre de l'*OGEC Edmond Michelet*).

Autre possibilité : joindre une attestation d'assurance individuelle accident 2025 – 2026 dès la rentrée

## SANTE

### ATTENTION

Conformément aux instructions ministérielles, aucun médicament ne peut être donné à votre enfant sans mise en place d'un PAI.

## **DATES DES VACANCES SCOLAIRES**

<b>Toussaint</b>	du vendredi 17 octobre après la classe au lundi 3 novembre au matin
<b>Noël</b>	du vendredi 19 décembre après la classe au lundi 5 janvier au matin
<b>Hiver</b>	du vendredi 6 février après la classe au lundi 23 février au matin
<b>Pâques</b>	du vendredi 3 avril après la classe au lundi 20 avril au matin
<b>Été</b>	jeudi 2 juillet 2025 après la classe

## **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

Les cours ne seront pas assurés le lundi 10 novembre ( les cours seront rattrapés le mercredi 29 avril toute la journée)

Cours non assurés :

- le vendredi 1<sup>er</sup> mai ( Fête du travail)
- le vendredi 8 mai ( Fin de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale)
- les jeudi 14 et vendredi 15 mai ( Fête de l'Ascension et « pont »)
- le lundi 25 mai ( Lundi de Pentecôte).

Le vendredi 3 juillet en raison d'une journée pédagogique, il n'y aura pas classe. Une garderie sera assurée.

*Je vous souhaite de passer de très bonnes vacances !*

*Carine Voisin*